Trahison !!!

Hier, le dialogue social construit patiemment au ministère des Armées depuis plusieurs années a volé en éclat. Comment continuer à faire confiance à une administration qui se permet de divulguer une information à une seule organisation syndicale alors qu'elle les concerne toutes ?

Les faits :
Les fédérations syndicales attendaient avec impatience la parution du taux d'avancement des ouvriers de l'Etat. Nous l'avions réclamé à plusieurs reprises, jusqu'à la ministre.
Le MINARM a connu les taux d'avancement lundi 12 au soir, nous l'ignorions alors.

Or surprise ! hier mardi 13 février, nous apprenions qu'une seule organisation syndicale avait bénéficié de l'information qu'elle s'est empressée de communiquer, c'est de bonne guerre.
En effet, le scandale n'est pas là mais du côté de l'administration. Comment se fait-il que toutes les fédérations n'en aient pas été informées simultanément ?
Nous croyions naïvement que toutes les fédérations syndicales du MINARM étaient traitées égalitairement en matière d'information réglementaire. Que nenni ! Quelqu'un a outrepassé ses prérogatives et est sorti de son droit de réserve. Il y a vraisemblablement eu fuite. C'est très grave et sanctionnable.
Ce ministère des Armées qui oriente ses efforts vers le renseignement, la cyber-défense et la sécurité est incapable de maintenir la confidentialité d'une information le temps nécessaire. C'est pitoyable.
Où alors, est-ce une manoeuvre volontaire digne des plus mauvaises officines afin de favoriser une organisation syndicale ? Si tel était le cas, cela serait lamentable et une insulte à la démocratie.
La CFDT se sent aujourd'hui trahie et son droit à l'information bafoué. Jamais cela n'était arrivé auparavant. Devant cette confidentialité de bazar, la CFDT demande des explications au Ministère.

A l'heure où nous écrivons, la DRH-MD ne nous a toujours pas communiqué officiellement les taux d'avancement.

Paris, le 14 février 2018.